



Les Martres-de-Veyre
naturellement côté
Mairie des Martres de Veyre
place Alphonse Quinsat
63730 LES MARTRES DE VEYRE

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le
ID : 063-216302141-20231115-DB_2023_08_03-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Nombre de présents : 20 (1 arrivée, Stéphanie DUBIEN)
Nombre de votants : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 08/11/2023

PRESENTS : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Catherine PHAM - Gilles DURIF - Gloria DIALLO -- Christophe CHAPUT - Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS - Annick BARDEY - David PERREIRA - - Sébastien BERNARD - Frédéric MASSON - Pascal BARTHELEMY - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE – Éric CANDIOLO - - Damien COULON - - Lucie DEQUESNES - Stéphanie DUBIEN

ONT DONNE POUVOIR : Jean-Pierre RIGAL (Procuration à Catherine PHAM) - Jocelyne MOGENROS - (Procuration à Gloria DIALLO) - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN (Procuration à Pascal PIGOT)

ABSENTS : Cécile MANDONNET - Catherine LOPEZ - Anthony VAZEILLE - Kévin TREMOUILLE

Grégory DESTOMBES a été élu secrétaire.

n° 2023-08-03

CM du 15.11.2023

Objet : Attribution du marché de travaux pour la valorisation du site des Saladis

❖ Annexe 2 : Rapport d'analyse des offres

Le marché concerne les travaux pour la valorisation du site des Saladis. Ce marché a été lancé dans le cadre d'une consultation à procédure adaptée non allotie. Les pierres utilisées pour la réalisation de cet aménagement ne font pas l'objet du présent marché, le titulaire du marché devra réaliser les travaux avec les pierres fournies par le maître d'ouvrage. La consultation a été publiée sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics le 31 août 2023. La date limite de remise des offres a été fixée au mardi 29 septembre 2023 à 08h30.

La commune a reçu un seul pli ci-dessous :

| N° ordre d'arrivé | Candidat | | |
|-------------------|------------|-------|-------|
| 1 | JD PAYSAGE | 63530 | SAYAT |

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 03 novembre 2023.

A l'issue des analyses de l'offre faite par la société Cap Paysage maître d'œuvre de l'opération, il est proposé de retenir JD Paysage pour ce marché pour un montant de base de 96 100€ HT et de 370€ HT pour la PSE 01.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **ACCEPTE** la consultation relative au marché de travaux pour la valorisation du site des Saladis ;
- **ATTRIBUE** le marché à JD PAYSAGE ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire et son représentant à signer le marché avec le candidat retenu et tous documents s'y rapportant.


| | |
|---------------------|-----------|
| Pour : | 23 |
| Contre : | |
| Abstention : | |

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 16 novembre 2023

Le maire,
Pascal PIGOT

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.



Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le 
ID : 063-216302141-20231115-DB_2023_08_03-DE